

Rétablissement et Réhabilitation, c'est quoi ?

“Rien à propos de nous, sans nous” était la devise des militants du Consumer/Survivor Movement. Ce mouvement d’usagers né dans les années 80 illustre parfaitement la volonté des usagers de reprendre le contrôle sur leurs vies et pose les bases du rétablissement.

Le rétablissement est un processus personnel par lequel des personnes acceptent et surmontent le défi de la maladie psychique. Il se réfère à l’établissement d’une vie pleine et significative, d’une identité positive fondée sur l’espoir et l’autodétermination. Ce processus est propre à chaque individu et ne peut (et ne doit pas) être freiné ou accéléré. Il doit simplement être accompagné.

« La **réhabilitation** est une boîte à outils géante, créée dans le but de lever les obstacles qui se mettraient entre les usagers et leurs attentes ou projets de vie ».

Cf. : Soyez Réhab du Dr Rainteau

C'est au travers du processus de rétablissement que les personnes deviennent actives, engagées et qu'elles investissent leur projet de réhabilitation.

CONTACTS

L'équipe du REHAM
est là pour vous aider

Horaires

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Pour toute demande

centre-reham@chu-montpellier.fr

04 67 33 27 21

07 88 01 49 86

Dr Anaëlle DONGAL
Psychiatre

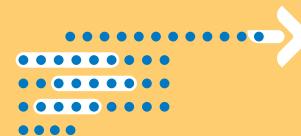
Cadre de Santé

Psychologues

Equipe soignante

Infirmiers coordonnateurs de parcours «CASE MANAGERS»

Assistante sociale



HÔPITAL LA COLOMBIÈRE

Centre REHAM

38 rue Arnault PEYRE

34295 Montpellier cedex 5

Tél. : 04 67 33 27 21

www.chu-montpellier.fr



Service communication - 11/23 - E.K.



LIVRET

D'INFORMATION



Centre REHAM
Centre de Rétablissement et de Réhabilitation des Hauts de Massane

Unité intersectorielle
Montpellier Nord





Pour quoi ?

- Reprendre espoir et améliorer votre quotidien.
- Trouver de nouveaux loisirs, une activité sportive. Être accompagné vers des activités de votre quartier.
- Reprendre une formation, trouver ou retrouver un travail.
- Devenir acteur de votre vie.

Pour qui ?

Toute personne :

- De 30 ans ou plus.
- Présentant des troubles psychiques.
- En demande de réaliser des projets.
- Avec ou sans suivi en cours (l'accompagnement au REHAM intervient en complément).



Comment ?

